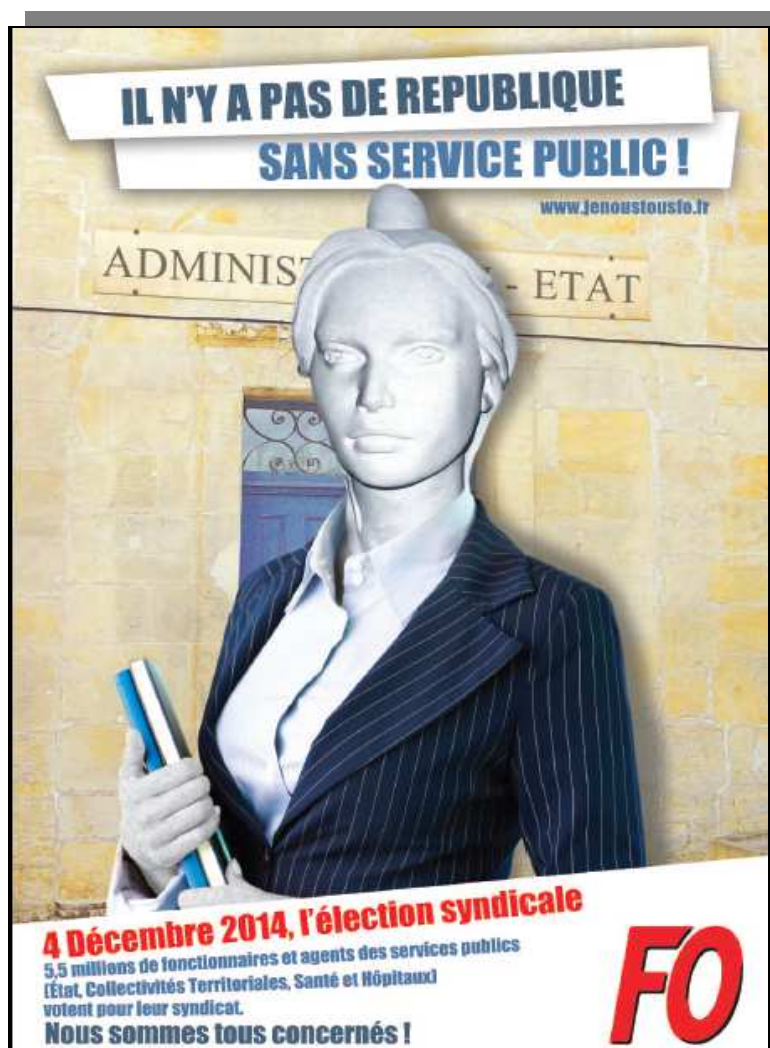


LE 04 DECEMBRE 2014

Dans l'Hérault, comme dans tout le territoire français,
A la DGFIP, comme dans toute la fonction publique



Je vote FO



Chers(es) Collègues,

Vous voilà à nouveau sollicités pour aller aux urnes.

Ces élections se déroulent dans un climat des plus dégradé que les agents des Finances aient connu. Je ne vous apprends rien en vous disant que la Fonction publique et le service public sont en danger.

FO 1^{re} organisation syndicale de la Fonction publique d'État consciente des problèmes, peut être trop tôt, a depuis longtemps tiré la sonnette d'alarme et continuera à défendre le Statut d'une Fonction Publique républicaine et notre protection sociale.

Nos gouvernants ne cessent de parler de modernisation, au travers de la RGPP, puis avec MAP, de la démarche stratégique.

Il ne faut pas se leurrer : trop souvent ceux qui invoquent la modernité sont les mêmes qui, socialement, prônent des relations proches de celles du 19^e siècle : individualisation, précarité et travail aléatoire, remise en cause des droits collectifs.

Les militants FO savent, par culture et par expérience, que pour faire respecter les droits individuels, il faut exister collectivement ; que pour améliorer sa situation et celles des siens, il faut s'unir.

En tout cas, c'est là le rôle du syndicalisme tel que nous le concevons.

Si la vraie modernité c'est le respect de la dignité, de la liberté et de l'égalité de droit, alors pas d'hésitation : le syndicalisme s'inscrit dans cette démarche et il le fait librement, sans lien ni subordination, car c'est cela l'indépendance ! **Pour FORCE OUVRIERE l'indépendance n'est pas un slogan, mais une réalité et une nécessité**

Ce 4 décembre vous êtes appelés à élire les représentants en Comité Technique, en CAP tant au niveau local que national, c'est-à-dire ceux qui assureront votre défense pendant les 4 années à venir. Elles vont déterminer la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années.

De ces résultats dépendra le poids que vous voulez donner à un syndicat pour :

- **Défendre votre cause et vos droits,**
- **Défendre notre profession,**
- **Défendre plus globalement les valeurs de service public auxquelles vous êtes attachés.**

Certains d'entre vous ont pu être contactés par des organisations pour devenir candidats sur leurs listes sans pour cela être adhérents chez elles. Or accepter d'être délégué des personnels n'est pas anodin et exige d'endosser toutes les responsabilités liées à cette fonction.

A Force Ouvrière pas de candidats mercenaires ni de candidats bouche-trous.

Depuis longtemps des délégués FO-34 siégeaient dans toutes les Commissions administratives paritaires, les comités techniques paritaires, les commissions de réforme, les comités d'hygiène sécurité, les conseils départementaux des services sociaux

Aux dernières élections nous avons perdu la possibilité de siéger en catégorie A. Cela ne nous a pas empêché de défendre nos collègues, même si — ne le nions pas — cela n'est pas aisé.

C'est pourquoi nous espérons que tous les agents des deux ex-filières, qui ont pu s'apercevoir du **sérieux et de la crédibilité du Syndicat FO-DGFIP-34** sauront faire la différence.

Vous avez également la garantie que tous nos candidats au Comité technique local sont des adhérents du syndicat FO et donc les défenseurs acharnés d'une même ligne directrice, celle de l'indépendance et de la seule sauvegarde des intérêts des agents.

Voter pour Force Ouvrière- DGFIP- 34, c'est voter pour des revendications claires et pour des positions sans ambiguïté.

Contrairement à d'autres, nous voulions réellement du « gagnant-gagnant » pour tous les agents, à savoir, garder les systèmes qui leur seraient les plus favorables quelle qu'en soit la filière d'origine.

Avec pugnacité et détermination, nous devons préserver nos acquis pour aller de l'avant et conquérir d'autres avantages

Tous ces acquis que vous aviez obtenus en 89 : le maintien dans le département après une promotion ou un concours interne (droit au retour), les mutations selon l'ancienneté de la demande et non uniquement l'ancienneté administrative, l'affectation la plus fine, les plans de qualifications plus importants, tout cela a été balayé ! Nombre d'entre vous ne pensaient pas perdent ces « avantages » obtenus de haute lutte.

Or tout cela sera difficile à retrouver et à faire partager à ceux qui n'en bénéficiaient pas, si par votre choix du bulletin vous ne donnez pas le poids nécessaire à Force Ouvrière.

Le rapport de force dépend de vous !

Et, ce qui est vrai au plan local se vérifie au niveau national : **FO** est la seule organisation qui se bat encore pour l'existence de deux vrais mouvements de mutation dans l'année, avec un nombre illimité de vœux et une affectation précise au sein d'une zone géographique ; seule **FO** se bat pour le droit au retour dans le département d'origine pour les internes.

La défense des intérêts des agents n'est pas un slogan, mais une réalité mesurable.

FO-DGFIP-34 a su défendre des dossiers de nombre d'agents des 2 filières, sans agir comme une mafia : « Tu veux qu'on te défende, syndique-toi d'abord, et interdis aux autres d'intervenir ». N'en déplaise à certains, **les élus FO, sont les défenseurs de tous les agents** et personne ne nous enlèvera ce droit et, même, ce devoir.

Dans la ligne des positions exprimées dans les adresses nationales catégorielles, **pour les délégués FO-DGFIP-34, siéger en CAP c'est adopter sans versatilité des positions claires:**

- sur les mutations : pas de double peine ;
- sur la liste d'aptitude (pas d'ambiguïté, elle est prévue par le statut) ;
- sur—l'évaluation : bien qu'étant contre le système mis en place, nous œuvrons au quotidien pour une application la moins injuste possible.

FO-DGFIP-34 est quotidiennement disponible pour la défense des agents et pour leur information via le local syndical, les panneaux d'affichage, les visites de postes, mais aussi par téléphone, mail et site Internet local et national.

L'écoute des agents est l'objectif quotidien des permanences. Les sujets abordés relèvent aussi bien du domaine purement professionnel, tel que les carrières, les conditions de travail ou les problèmes relationnels que du domaine social, comme le logement ou la maladie.

En votant pour Force Ouvrière, vous avez la certitude d'une organisation qui ne pratique pas la politique de la chaise vide systématique.

Aussi aujourd'hui, voter FORCE OUVRIERE c'est sans ambiguïté :

- Faire le choix d'une Organisation qui pose comme principe fondateur qu'un Syndicat dans la société doit rester un syndicat et seulement un Syndicat ;
- Faire le meilleur choix pour assurer dès à présent la défense de nos droits pour demain ;
- Faire le choix d'une défense assurée par des collègues qui condamnent la politique du tout ou rien et qui privilégient l'action efficace, sans démagogie et dans le respect de tous.

Si vous ne voulez pas qu'on vous dicte vos votes citoyens, qu'on ne vous fasse pas de chantage à la défense, si vous voulez exiger le gagnant-gagnant, qu'il vienne d'une pratique filière fiscale ou de la gestion publique, bref si vous partagez nos positions, aucune voix ne doit manquer : **agissons ensemble et votons FORCE OUVRIERE !**

Bien amicalement

La secrétaire départementale
Gisèle AMOUROUX

*Votons pour une équipe de convictions,
syndiquée, formée spécialisée dans les
problèmes particuliers de la catégorie*



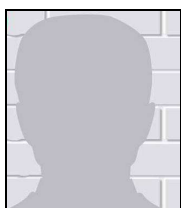
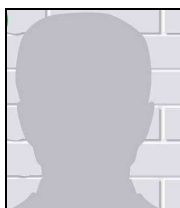
AGENTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX

1eme CLASSE



1-**YVARS** Véronique CSP

2- **REDON** Solange CFP Ganges



3-**CHUVIN** Géraldine FI Chaptal

4- **VIZZAVONA** Philippe Paierie Dept

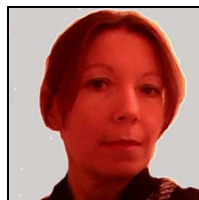
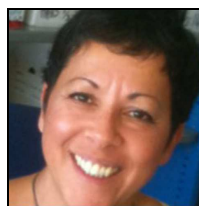
AGENTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX 2eme CLASSE

1. **PARRINI** Nacéra *Equipe de renfort*

2. **LAFORET** Geneviève *CSP*

3. **GALLE** Alice *SIP Bédarieux*

4. **GUIBERT** Sylvie *Pézenas*



AGENTS ADMINISTRATIFS 1ere CLASSE



1. **ESCALE** Nicolas *CFP Bédarieux*

2. **PONTHIEU** Nicolas *SIP Montp S E*



3. **HALET** Noémie *DRFIP CDC*

4. **BLONDEL** Nicolas *DRFIP DCL*

*Votons pour une équipe de convictions,
syndiquée, formée spécialisée dans les
problèmes particuliers de la catégorie*



CONTROLEURS PRINCIPAUX

1. **BAKONG EPOUNE** Albert *DRFIPDCL*
2. **VAILLANT** Frédérique *FI Béziers*
3. **PEREZ** Jean Paul *DRFIP DCL*
4. **LATORRE** Alain *DRFIP Liaison rect*



CONTROLEURS 1ERE CLASSE

1. **CARAYON** Patricia *CFP Capestang*
2. **GORSKY** Béatrice *DRFIP Liaison rect*
3. **COINCE** Chantal *DRFIP Equipe renfort*
4. **ARQUIE** Christine *Montpellier CHR*



CONTROLEURS 2EME CLASSE

1. **GOMEZ** Laurent *Accueil La Paillade*
2. **CLEMENT** Valérie *CPS*
3. **ROCHASSE-GENTILHOMME** Denise *DRFIP*
4. **OULD AKLOUCHE** Mustapha *SIP M1*



*Votons pour une équipe de convictions,
syndiquée, formée spécialisée dans les
problèmes particuliers de la catégorie*



INSPECTEURS



1- JAGA Bernadette DRFIP Produits divers



2- VERNEGEOL Olivier CFP Ganges

3- AMOUROUX Gisèle DRFIP

4- DESHAYES Patricia CFP Sète Municipale



5- LOUGNON Michel SIP Montpellier 1

6- THOMAS Sandrine DRFIP Domaine





7- FOUILLIT Philippe DRFIP recouvert

8- FRERE Georges SIP Montpellier SUD EST

LE 4 DÉCEMBRE
VOTEZ FO DGFIP
la force syndicale





 <p>SECTION DE L'HERAULT TEL : 04-67-15-75-65 Port : 06-21-60-25-67 e-mail : fo.dgfip34@dgfip.finances.gouv.fr</p>	<p>Syndicat National des Finances Publiques Force Ouvrière</p> <p>Section de L'HERAULT</p>
<p>COMITE TECHNIQUE LOCAL 27-09-13</p> 	
<p><small>Le Comité technique local s'est réuni le 27 septembre 2013 et a duré toute la journée. Vous trouverez ci-dessous les points évoqués plus ou moins développés.</small></p> <p><small>CREATION D'UNE CELLULE COMPATIBILITE A LA DIVISION DEFENSE</small></p>	

Ponts Naturels : Fo seul mais mais... (le 07/03/2014)

Parfois il vaut mieux être seul que mal accompagné.

Cela a été le cas à cette deuxième convocation au CTL du 06 janvier avec comme seul point "les Ponts naturels et seule OS présente FO. (rappelons qu'au premier CTL toutes les OS avaient voté contre les propositions de l'Administration mais chacune avec ses propres motivations.).

Pour les élus FO c'est clair : Si les agents sont demandeurs de ponts naturels et en acceptent les règles (se référer au sondage et à la déclaration faite par FO au 1er CTL à ce sujet), les élus FO seront

LES COMITES TECHNIQUES LOCAUX

Le champ d'intervention du CTL est étendu. IL est compétent dans les domaines de :

L'organisation et le fonctionnement des services,
L'évolution des technologies et les méthodes de travail, en passant par la formation professionnelle
La gestion des emplois.

Que constatons nous depuis 3 ans.,
Une dégradation sans précédent des conditions de travail ;

- matérielles (réduction drastique des budgets)
- Professionnelle (réduction des effectifs), portant ainsi atteinte au service public, aux usagers, au principe républicain d'égalité de traitement du citoyen sur tout le territoire;

Sans compter et nous le percevons lors de nos visites de postes , un surcroît de travail affectant;

- l'intégrité physique et morale de nos collègues (agressions verbales au guichet),
- L'état psychologique des agents (désarroi et frustration face aux multiples questionnements des usagers liés à la mise en place du guichet unique et au manque de personnel).

Cette détérioration des conditions de travail se fait au détriment de la santé des agents qui par leur conscience professionnelle **arrivent à maintenir le navire DGFIP hors de l'eau mais jusqu'à quand?**

Pendant ces trois ans vos représentants **FO-DGFIP-34** n'ont eu de cesse de rappeler constamment les revendications des personnels dans toutes les discussions avec la Direction locale mais aussi interrégionale. Il va de soi que le **maintien des missions passe par l'arrêt des suppressions d'emplois.**

Cela doit se traduire également par la reconnaissance du travail accompli par les agents et donc l'augmentation de nos traitements indiciaires et rémunérations. Vos représentants locaux sont attachés également à

vous défendre auprès de la Direction sans cogestion ni compromission avec le souci de rendre compte que ce soit en CTL ou CHSCT ou CDASS.

Nos interventions se situent au plus près des problèmes des agents, comme par exemple:

La réinstallation du poste de Frontignan

Les dysfonctionnements matériels recensés lors des visites de postes comme à la Paillade ou Chaptal.

L'accompagnement et l'assistance de toutes les catégories d'agents devant la Direction.

Divers problèmes qui peuvent paraître dérisoires mais qui ,au quotidien s'ajoutent au mal être des agents

Pour nous FO, priorité aux agents!

Dans une période où tous les services publics subissent des restructurations, des suppressions de postes et des baisses de moyens budgétaires la brutalité de la MAP démantèle les administrations de l'Etat et déstabilise les fonctionnaires.

Outre le **stress généré et les conséquences en drames humains ces mesures remettent en cause les principes républicains qui constituent le socle du Statut général des fonctionnaires**

Avec FO les fonctionnaires et agents publics doivent se sentir fiers car utiles et indispensables à l'intérêt général, et non pas réduits à une dépense publique qu'il faudrait sans cesse restreindre.

Pour FO il n'y a pas de fatalité. Nous lutterons pour un service public républicain respectueux de ses agents ainsi que des usagers.



*Votons pour une équipe de convictions, syndiquée,
formée, représentative de tous les corps*

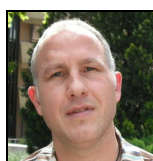
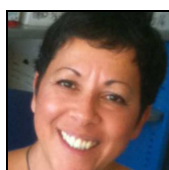
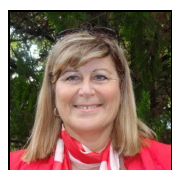
Comité Technique Local



1. **JAGA** Bernadette DRFIP Produits div

2. **VERNEGEOL** Olivier CFP Ganges

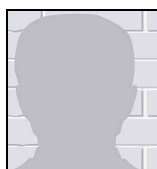
3. **GOMEZ** Laurent Accueil La Paillade



4. **AMOUROUX** Gisèle DRFIP

5. **PARRINI** Nacera Equipe de renfort

6. **NOVIO** Eric DRFIP Dépense



7. **GOUJON** Olivier CFP Sète Municipale

8. **LABBAY** Corinne BCR Chaptal

9. **LOUGNON** Michel SIP Montpellier



10. **GORSKY** Béatrice DRFP Liaison rect

11. **CARDI** Dominique CFP Mauguio

12. **CARAYON** Patricia CFP Capestang



13. **ESCALE** Nicolas CFP Bédarieux

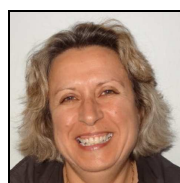
14. **CARRIERE** Anne-Marie DRFIP CDC



15. **VAILLANT** Frédérique FI Béziers

16. **LATORRE** Alain DRFIP Liaison Rect

17. **REDON** Solange CFP Ganges



18. **OULD AKLOUCHE** Mustapha

19. **YVARS** Véronique CSP

20. **HALET** Noémie DRFIP CDC



FO-DGFIP, sa Fédération des Finances et sa Fédération des Fonctionnaires : Quelles revendications?

FORCE OUVRIERE – FORCE DE PROPOSITIONS

!Très prochainement, FO sera en mesure de présenter son projet de carrière et de grille indiciaire qu'elle soutiendra dans les négociations à venir avec le ministère de la Fonction publique.

Ce projet, qui confortera le statut général et l'indépendance des 3 versants, prendra aussi en compte l'évolution de la Fonction publique et l'amélioration des carrières des catégories C, B et A, et proposera une vraie catégorie A+.

Il répondra aussi aux revendications bien connues de FO comme l'intégration d'une part des primes dans le traitement indiciaire. Concernant les agents non-titulaires, un cahier de revendications spécifiques sera également largement diffusé.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

.FO n'a pas signé fin 2013, l'accord sur les Risques psycho-sociaux (RPS).

Cet accord proposé par le gouvernement traite des conséquences des réorganisations, mutualisations de services, imposées par la RGPP et la MAP mais absolument pas de leurs causes.

Signer cet accord, alors que le Gouvernement entérine dans le même temps la destruction de plus de 13 000 postes dans la Fonction publique de l'Etat en 2014 au prétexte de redéploiement, et la suppression nette de plus de 3 000 postes, est inacceptable.

Pour FO, signer l'accord RPS signifiait entériner et accompagner cette politique de destruction.

C'est le grand chantier des 5 prochaines années (voire plus). Après la remise du rapport de Bernard Pêcheur commandé par la Ministre de la Fonction publique, le chantier a démarré début 2014. L'avenir de la Fonction publique est en jeu. Diplômes, concours, catégorie, grille indiciaire sont sur la sellette. Certains rêvent d'une fonction publique de métiers, d'autres (parfois les mêmes) d'une fusion entre l'Etat et la Territoriale, voire même avec l'Hospitalière. **FO est très claire sur ce sujet.** Nous sommes attachés à la Fonction publique de carrière reposant sur des catégories, des corps, des grades et opposés à une fonction publique d'emploi. Nous sommes également attachés à une vraie égalité d'accès à l'emploi public comme le rappelle par ailleurs notre Constitution. L'égalité d'accès, celle qui évite les préju-

aux choix actuels de politiques publiques, sait aussi être force de propositions. FO s'est saisie du problème de la rémunération et des carrières bien avant le rapport Pêcheur. Nous avons contribué à une étude sur les rémunérations avec l'IRES (Institut de recherche de l'économie sociale). Ce travail, salué y compris par la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique, démontre

LES CARRIERES

gés, les favoritismes, le CV anonyme, etc. reste fondamentalement le concours. Chacun est ainsi évalué sur ses seules capacités et non sur d'autres critères bien plus subjectifs. Concernant les diplômés, directement liés aux catégories (C, B et A), **FO revendique haut et fort leur maintien.** En revanche, nous rappelons aussi qu'ils doivent évoluer pour s'adapter tant aux exigences européennes (Licence, Master, Doctorat) qu'à la réalité des missions de la Fonction publique, et aux candidats surdiplômés. Au-delà de cette règle générale défendue par FO, nous sommes également persuadés de la nécessité de maintenir, pour la catégorie C, un accès à l'emploi public sans conditions de diplô-

les capacités d'expertise de notre organisation.

LE TRAITEMENT

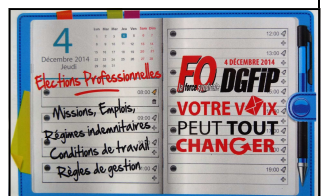
Depuis 2010, le point d'indice est gelé. Élément essentiel de la politique salariale, élément structurant de la grille indiciaire et du statut général, l'augmentation de la valeur du point d'indice est vitale et urgente.

me pour faire jouer à la Fonction publique son rôle d'ascenseur social. Les catégories, et la grille indiciaire qui les accompagne, sont également incontournables.



La juste reconnaissance d'un diplôme et de la réussite au concours doivent faire qu'à diplôme égal, il doit y avoir un traitement égal. Qui peut accepter que la grille des corps infirmiers soit inférieure au A type (enseignants, administratifs, techniques) ? **FORCE OUVRIERE**, au-delà de la contestation et de l'opposition affichées

Seul moyen d'assurer l'égalité de traitement de tous les agents publics, y compris pour ceux qui n'ont pas ou peu de primes, il est de plus le seul moyen de maintenir le niveau de nos futures pensions .





Je Vote et fait voter **FO-DGFIP**

FO-DGFIP, sa Fédération des Finances et sa Fédération des Fonctionnaires

Comite d'hygiène ,de sécurité et des conditions de travail

-FO-DGFIP -34 est présent dans les différentes structures départementales et régionales CHSCT, CDASS, SRIAS

Les comités d'hygiène et de sécurité et conditions de travail sont les instances de dialogue et de consultation qui formulent des avis, veillant au respect des textes en matière d'Hygiène et sécurité santé au travail et proposent des actions de prévention (y compris en matière de harcèlement)

Ces trois dernières années ont été marquées par un grand nombre de groupes de travail et de CHSCT comparé aux années antérieures .En effet sont du ressort des CHS, les conditions de travail et les restructurations de postes ou services(dans leur partie impact sur la qualité des conditions de travail).

FO-DGFIP maintien toutefois que le Comité Technique local reste l'instance première pour tout ce qui relève de ses compétences et dénonce les pratiques de l'administration , aidée par certaines O.S, qui consistent à faire des CHSCT l'instance du dialogue social en lieu et place de ces CT.

Les conditions de travail ont donc été au cœur de tous les CHS.

FO met en garde la Direction Générale contre un traitement médico-social du stress et de la souffrance au travail visant à la dispenser d'évaluer les causes profondes ; suppressions d'emplois et réformes, réorganisations incessantes, course aux indicateurs etc...**FO-DGFIP** revendique donc l'arrêt des suppressions d'emplois, une des sources de

LES CARRIERES CATEGORIELLES

Nos revendications :

- .La suppression du grade d'adjoint administratif de deuxième classe.
- Une carrière sans barrage et l'accès au grade supérieur dès que les agents remplissent les conditions statutaires.
- Une revalorisation importante des indices de chaque échelon.
- Une véritable revalorisation de la grille indiciaire.
- La réduction de la durée des échelons.
- Une augmentation des taux de promotions pour l'avancement de grade
- Une augmentation significative des possibilités de promotion de corps (accès à la catégorie B)

ces malaises et combattra par tous les moyens la souffrance au travail.

La Direction ne doit pas rejeter systématiquement les raisons des actes désespérés sur la vie privée ou une supposée fragilité des agents.

FO exige la tenue de CHCT extraordinaires sans toutefois avoir recours à des enquêtes systématiques pouvant nuire psychologiquement aux agents et proches.

FO exige l'accessibilité des locaux et l'aménagement des postes de travail aux personnes handicapées..

Action sociale et SRIAS

La délégation 34 souffre de manque de personnel. Le budget est en baisse continue. **FO** exige des moyens pour une action sociale de qualité. (tract spécifique action sociale)

Pour FO-FGF une véritable réforme de la catégorie A doit se réaliser sur les bases suivantes:

- > l'augmentation des possibilités d'accès au 2ème niveau de grade
- > la transformation des grades et des corps fonctionnels ou de débouchés en grades d'avancement
- > le dé-contingentement de l'accès à l'échelle lettre (HE)
- > la prise en compte de la spécificité des grilles de certains corps ou certaines filières
- > la suppression des freins placés par la DGAFP pour l'accès aux emplois d'encadrement supérieur. **La FGF-FO** considère que les missions, les modes de recrutement, le déroulement de carrière font de la haute Fonction publique une catégorie à part entière.

Toutefois ce constat implique une rénovation profonde du A qui passe par un renforcement de son enracinement au statut dans le respect des contingences propres à chaque filière (Administrative - Technique - enseignement supérieur et recherche).

Nos revendications :

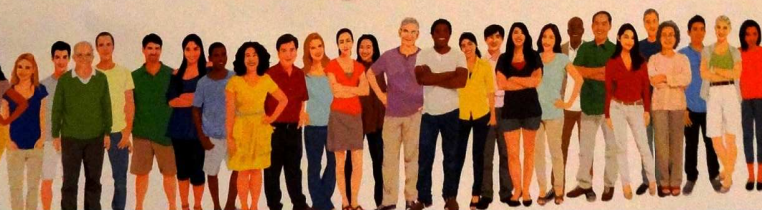
- Une augmentation significative de la grille indiciaire de la catégorie B dans le cadre de la revalorisation de la grille.
- Une augmentation significative de promotion pour l'accès à la catégorie A.
- La possibilité du passage direct par examen professionnel du 1er au 3ème grade du NES.
- La catégorie B est normalement recrutée au niveau BAC mais le recrutement à BAC + 2 dans certains corps exige que cette modalité ne limite pas les promotions du premier vers le deuxième niveau.

FO-DGFIP-34



FO la force syndicale **DGFIP**

**L'INDÉPENDANCE
AU SERVICE DE VOS DROITS**



LE 4 DÉCEMBRE **VOTEZ** FO la force syndicale **DGFIP**



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
4 décembre 2014**

**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

FO
FÉDÉRATION
DES FINANCES

